

Projet de nouvel hôpital, suite de l'opération ?
Katia Lehmann (PS)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement est bien conscient des enjeux et de la nécessité de traiter rapidement le postulat n°1481. Un avis de droit a été demandé au Prof. Ulrich Karl Kieser de l'Université de St-Gall, expert reconnu dans le domaine de la santé et notamment de la planification hospitalière. Le Gouvernement a pris connaissance de son rapport et, sur cette base a préparé le rapport au postulat.

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées :

1. Le calendrier serré étant une des contraintes du projet, le Gouvernement peut-il faire un point de situation et indiquer les prochaines échéances, en particulier quand est prévue la publication du rapport du postulat ?

Le rapport est prêt et sera validé dans une prochaine séance du Gouvernement puis sera soumis au Parlement.

2. Quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il au sujet de l'impact provoqué sur ce projet par la démission du directeur général de l'Hôpital du Jura

Le Gouvernement ne voit aucun impact, le Conseil d'administration et la direction de l'Hôpital du Jura assurent le suivi du projet.

Delémont, le 4 juin 2024



Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître